

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

www.sttchu.com



Informations et consignes du 20 mai 2020 en lien avec la COVID-19

Bons coups de la semaine

Aux préposés aux bénéficiaires

Le 19 mai est aussi une journée de reconnaissance pour les préposés aux bénéficiaires (PAB). Travaillant au plus près des patients, les PAB ne font pas que prodiguer des soins de base : ils apportent aussi une bonne dose de réconfort et d'humanité à ceux qui en ont le plus besoin. Merci pour votre dévouement de tous les jours!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ouverture de lits par le CHU au Centre désigné de convalescence (CDC)

Le CHU soutient les efforts du CIUSSS-CN avec l'ajout de places et la prise en charge du service de prévention et de contrôle des infections du CDC situé dans l'Hôtel Le Concorde.

Les dernières nouvelles

- Prise en charge par le CHU de la gestion complète de la dispensation des soins et des équipes soignantes qui seront réparties sur 3 étages, ce qui représente 48 lits.
- Ainsi, le CHU met à disposition des patients ayant besoin d'un milieu de transition une équipe de soignants : infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires et assistants techniques aux soins de santé.
- Les services sont offerts 24 h sur 24, 7 jours sur 7.
- Cette équipe se complète avec des gestionnaires d'unités ainsi qu'une équipe de prévention et contrôle des infections composée d'une infirmière clinicienne spécialisée en PCI, d'une microbiologiste-infectiologue et d'une conseillère en prévention et contrôle des infections.
- Le CHU a permis à plus de 15 nouveaux patients d'accéder au CDC. Ce nombre augmentera au cours des prochaines semaines.



Volontaires recherchés!

Le CHU a toujours besoin de volontaires pour le CDC. Pour postuler, rendez-vous [sur le site COVID-19](#).

Procédure à suivre lorsqu'un employé revient au CHU à la suite d'un prêt au CIUSSS-CN

Voici les étapes à suivre si vous terminez votre prêt de service ou désirez vous désister de votre affectation avec le CIUSSS-CN ou avec le Centre désigné de convalescence (CDC).

1. Vous devez aviser le service des activités de remplacement (SAR- COVID) du CIUSSS-CN ou le gestionnaire du CHU présent au CDC.
2. Vous devez prendre contact avec l'équipe du SSSQVT en composant le 418 525-4444, poste 55005 (7 h à 21 h). Une évaluation sera faite et des modalités spécifiques de prévention pourraient s'appliquer lors de votre retour au travail.
3. Vous devez communiquer avec le gestionnaire de votre secteur d'activité pour l'aviser de votre retour avec les modalités dictées par le SSSQVT.
4. Le gestionnaire doit aviser l'équipe de l'affectation de son site de la date de fin du prêt de service de l'employé.

La [procédure précisant la mécanique de retour dans les établissements](#) du CHU est également disponible sur le site COVID-19. Un total de 145 employés du CHU ont prêté main-forte au CIUSSS-CN et au CDC depuis le début de la pandémie.

Port du couvre-visage pour les usagers

Pour les patients qui doivent se rendre à l'hôpital pour un rendez-vous, un examen ou une chirurgie, les autorités gouvernementales recommandent fortement le port du couvre-visage. Le port du couvre-visage dans les lieux publics doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection, comme l'application des mesures d'hygiène des mains et de distanciation physique.

Rationalisation des EPI jaquettes

Nous vivons actuellement à l'échelle provinciale **un problème d'approvisionnement très important en jaquettes d'isolement jetables**. Tel que diffusé le 16 mai dernier, plusieurs processus ont été révisés afin d'optimiser leur utilisation. Cette révision a été effectuée à la suite d'une **évaluation judicieuse des risques par des experts cliniques**. [Une synthèse des modifications aux mesures a donc été produite et des explications supplémentaires y ont été ajoutées en fonction des commentaires reçus au cours des derniers jours.](#)

Visière non nécessaire

La visière n'est pas nécessaire en tout temps. Cette pratique n'a pas de fondement scientifique actuellement. Pour l'instant, il n'y a aucune directive du MSSS à ce sujet. Ainsi, les visières doivent être utilisées lorsque l'isolement spécifique d'un patient l'exige.

Aide-mémoire pour favoriser une bonne communication lors du port du masque ou du couvre-visage

Le port du masque ou du couvre-visage pendant la pandémie de la COVID-19 comporte des enjeux communicationnels, car il **est un obstacle à la compréhension des patients ayant une perte auditive**. Il nuit à la projection de la voix, à la lecture labiale et à la compréhension des expressions faciales.

L'équipe d'orthophonie et d'audiologie du CHU a pris soin d'élaborer un aide-mémoire adapté de la *Coalition Canadienne pour la Santé Auditive des Adultes* rappelant les conseils favorisant une bonne communication avec ces patients. [L'aide-mémoire](#) est disponible sur le site COVID-19 et peut être utilisé par tout le personnel du CHU.

Amélioration de la fluidité dans les entrées des hôpitaux

Une mise à jour importante du [Guide de référence des procédures pour la gestion des entrées](#) dans nos 5 sites est disponible sur le site COVID-19. Ce guide remplacera les procédures existantes et il sera l'outil de référence de base pour les intervenants dans toutes les entrées du CHU.

Les principales améliorations pour optimiser la fluidité dans les entrées des hôpitaux sont :

- Harmonisation du questionnement systématique aux entrées à celui des appels téléphoniques fait la veille lors de rendez-vous.
- Arrêt des accompagnements systématiques des transports adaptés et des transferts ambulanciers froids et l'arrêt des accompagnements systématiques des visiteurs autorisés froids.
- Responsabilité des secteurs d'activité d'organiser le départ des patients et son accompagnement, le cas échéant, à l'aide du personnel du secteur concerné ou en faisant appel au service de brancarderie.
- Les employés doivent privilégier de circuler dans les entrées qui leurs sont réservées. **La présentation de la carte d'identité est obligatoire** pour améliorer la fluidité, évitant ainsi le questionnement de ces derniers.

Carte d'identité obligatoire

La présentation de votre carte d'identité à l'entrée des installations est obligatoire. À défaut de présenter votre carte à l'agent de sécurité lors de votre entrée dans l'établissement, vous devrez répondre au questionnaire. Nous vous rappelons que les règles de civisme demeurent et tous doivent communiquer avec respect et civilité.

Malgré l'odeur, la mousse hydroalcoolisée est efficace

Le produit de substitution de mousse hydroalcoolisée utilisé actuellement pour le remplissage des distributeurs à palette bleu dégage une odeur que certains jugent désagréable. Par contre, le produit est tout aussi efficace. La disponibilité de l'ancien produit étant limitée, nous vous demandons d'utiliser celui qui est disponible. Nous évaluons les différents produits accessibles dans un contexte où nous devons vivre avec une rareté de produits.

Stationnement à Laurier Québec

Plusieurs employés utilisent le stationnement de Laurier Québec depuis plusieurs semaines sans payer de frais en raison d'une tolérance du centre commercial. Cette période de tolérance de la part de Laurier-Québec est maintenant terminée puisque leurs commerces ouvriront sous peu. On demande la collaboration de tous afin de cesser l'utilisation de ces espaces si vous ne possédez pas des privilèges de stationnement à Laurier Québec sous risque de remorquage. Si vous possédez des privilèges de stationnement, vous devez utiliser l'endroit prévu à cet effet.

Commentaire, suggestion, ou témoin d'un acte répréhensible - On vous écoute!

Le CHU a toujours encouragé la transparence, l'ouverture et la libre expression pour l'ensemble des intervenants. Nous vous encourageons à ne pas hésiter à parler à vos supérieurs immédiats afin d'échanger de façon constructive pour améliorer les situations vécues. Nous avons également une [Politique de divulgation des actes répréhensibles que nous vous invitons à consulter sur le site Web du CHU](#).

Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux a créé l'adresse courriel onvousecoute@msss.gouv.qc.ca pour vous exprimer librement en soumettant vos commentaires ou vos suggestions. Ce nouveau canal de communication permettra aussi de recueillir vos témoignages, vos observations, vos préoccupations ainsi que les bons coups réalisés dans le contexte de la pandémie.

[Ces informations sont disponibles sur le site COVID-19](#), dans la section Services aux intervenants.

Facebook *live* pour les futures mamans le 21 mai

Le CHU organise une séance Facebook *live* demain afin de répondre aux nombreuses questions des couples qui attendent un enfant prochainement. L'invitation a été lancée sur la page Facebook du CHU afin de recevoir les questions. Des membres de notre équipe d'obstétrique y répondront en direct de notre page dès 11 h 30.

Merci d'être là !? Découvrez toutes les photos de vos collègues sur le site Web COVID-19 dans la section [Au CHU](#).



Le site web COVID-19 CHU www.chudequebec.ca/corovirusinfos est la source d'information officielle pour tous les intervenants du CHU de Québec-Université Laval.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

www.sttchu.com

